



## **FICHE D'INFORMATION CYBER**

**06/07/2023**

### **Éléments concernant le risque cyber signalé**

Depuis le début du mois de juillet, plusieurs municipalités situées dans un département de la Région Grand Est ont reçu une facture (montant avoisinant les 1000 €) correspondant à la réalisation d'un audit de leur site internet.

Cette facture est transmise par l'entité « Cyber-sentinelle – Association CDCL » et signée par son président « François PELLETANT ». Elle accompagne un courrier assurant qu'un audit du site internet de la commune a été réalisé et que certaines failles mineures ont été détectées.

Aucune des municipalités destinataires n'a sollicité ce type d'audit ni adhéré à un quelconque programme « cyber-sentinelle » mentionné dans le courrier.

### **Information concernant l'organisme suspect**

Nom : CDCL – Cyber-Sentinelle  
Adresse fournie : 3, Boulevard de Sébastopol – 75001 PARIS  
*RIB au nom de l'association des mairies franciliennes*



Des recherches effectuées concernant cette association, il apparaît que le risque de tromperie, voire d'escroquerie, est probable. La gendarmerie des Vosges **met** par conséquent **en garde** les municipalités du département sur les agissements de cet organisme aux méthodes suspectes.

**RAPPEL** : un audit est une procédure formalisée, qui nécessite une sollicitation du demandeur et une attente de résultats.

### **Conseils de la gendarmerie des Vosges**

En cas de réception de courrier ou de facture provenant de cet organisme ou de tout autre qui semblerait suspect :

- ➔ ne procéder à **AUCUN RÈGLEMENT**
- ➔ ne suivez pas les éventuelles instructions mentionnées dans le courrier
- ➔ procédez à toute vérification que vous jugez utiles et possibles
- ➔ contactez la brigade de gendarmerie territorialement compétente